

Image not found or type unknown



ai je le droit de demander une retro de mon assurance chomage

Par **serge66300**, le **24/06/2010** à **23:03**

j'ai souscrit une assurance chomage pour l'achat de ma maison en 1991 .
j'ai fait le credit a la societe immobilier de franse et l'assurance chomage aupres de la cnp ,je n'ai jamais eu recourt a cette assurance ,ai je le droit de demander une retrocession de mon capital en fin de credit c'est a dire en 2011 .par avance merci